



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 0

Date : 20 / 4 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Rakil**RAKIL** Blé

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Code du produit	: EDI-600 AB ROD
Ref	: blé complet
Type de produit	: Rodenticide - un biocide du type produit 14 selon la directive 98/8/CE du Parlement européen concernant la mise sur le marché des produits biocides.
Nom commercial	: Rakil
AMM n°	: 9600503
Usage	: Appât pour la lutte contre les rats.
Identification de la société	: EDIALUX FR sarl Z.A. Macon Est 01750 Replonges FRANCE Tel : +33 3 85 31 89 10 Fax : +33 3 85 31 89 11 E-mail : info@edialux.com / jerome.scharff@edialux.com
N° de téléphone en cas d'urgence	: France I.N.R.S 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

Effets indésirables pour la santé	: Nocif en cas d'ingestions répétées.
Symptômes liés à l'utilisation	

3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation	: Préparation.
Composants	: Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
3-(3-(4-bromobiphenyl-4-yl)-(3-hydroxy-1-phenylpropyl)-4-hydroxycumarine	: = 0,005 %	28772-56-7	249-205-9	-----	-----	T+; R27/28 T; R48/24/25 N; R50-53
Denatonium benzoate	: = 0,001 %	3734-33-6	223-095-2	-----	-----	Xn; R20/22 Xi; R37/38-41 R52-53

Matière active: : bromadiolone

4 Premiers secours

Premiers secours

- Informations générales

: Antidote : Vitamine K1.
La substance active bromadiolone est un dérivé de coumarine. Le produit peut pénétrer dans l'organisme par ingestion.
Symptômes après ingestion:
Par son antagonisme avec la vitamine K, le bromadiolone freine la formation d'un certain nombre de facteurs de la coagulation. Absorbé à doses massives ou à petites doses il peut provoquer l'apparition d'hémorragies sous-cutanées et au niveau des muqueuses. Les symptômes d'intoxication sont: temps de prothrombine et temps de coagulation prolongés, hémorragies urinaires et digestives, contusions et hématomes des articulations.



Rakil

RAKIL

4 Premiers secours (suite)

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
Repos.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau.
Prendre une douche pendant 15 minutes.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer.
Appeler un médecin.
Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Ingestion** : Rincer la bouche.
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Produits de combustion dangereux** : Formation des gaz toxiques possible.
- Prévention** : Protection des intervenants: pas de nécessité d'une protection spécifique.
- **Agents d'extinction appropriés** : Eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Éviter contact avec les yeux et la peau.
- Précautions pour l'environnement** : Éviter une distribution non contrôlée dans l'environnement.
- Méthodes de nettoyage** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

7 Manipulation et stockage

- Stockage** : Conserver le produit dans l'emballage original.
Dans un local sec.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir hors de portée des enfants.
- Manipulation** : Éviter de manger, boire ou fumer pendant la manipulation.
À l'écart des produits parfumés.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Non requis.
- **Protection des mains** : Utiliser des gants en caoutchouc.
- **Protection de la peau** : Non requis.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 0

Date : 20 / 4 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Rakil

RAKIL

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection des yeux : Non requis.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C : Solide.
- Couleur : Rouge.
- Odeur : Comme farine.
- Solubilité dans l'eau : Insoluble.

10 Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

11 Informations toxicologiques

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 22,5 g/kg.
- Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg] : 35 g/kg.

12 Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques : Toxicité aiguë abeilles: non toxique.
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 1,4 mg/l (bromadiolone)
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 2 mg/l (bromadiolone)

13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités : Méthodes de traitement des déchets: Recueillir soigneusement les résidus. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.
Emballages contaminés: Reconditionner ou éliminer comme des déchets spéciaux.

14 Informations relatives au transport

Information générale : Produit non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport de matières dangereuses.

15 Informations réglementaires

- N° AMM antérieur du Ministère de l'Agriculture : 9600503
- Symbole(s) : Xn : Nocif
- Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.



Rakil

RAKIL

15 Informations réglementaires (suite)

Phrase(s) S	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
--------------------	--

16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)	: R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion. R27/28 : Très toxique par contact avec la peau et par ingestion. R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R48/24/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau et par ingestion. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document